

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON

Année 1866.

(NOUVELLE SÉRIE.)

TOME QUATORZIÈME

PARIS
F. SAVY, LIBRAIRE
rue Hautefeuille, 24.

15 Janvier 1867.

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX



Séance du 8 janvier 1866. — PRÉSIDENCE DE M. PERROUD.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Perroud, rapporteur de la Commission des finances, rend compte de l'état des dépenses fourni par M. le Trésorier. — Ce compte est approuvé.

M. Bonnes dit que chaque année le ministère de l'Instruction publique reçoit une foule d'ouvrages qui sont délivrés aux bibliothèques publiques et aux sociétés savantes qui en font la demande; il désire que la Compagnie cherche à jouir de cette faveur. Le Bureau s'empressera de mettre à profit cette observation.

M. Debat appelle l'attention de la Compagnie sur divers travaux publiés dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Belgique. L'un est un examen critique des espèces du genre *Cladonia* conservées dans

l'herbier d'Acharius. L'auteur promet une monographie de ce genre difficile ; plusieurs espèces, aujourd'hui admises, seront ramenées à la condition de simples variétés. Ce travail est appelé à préparer un *désiderata* important sur la flore cryptogamique.

Dans un essai sur le développement des races humaines primitives pendant la période connue sous le nom d'âge de pierre, un autre auteur essaie de prouver qu'on a vu apparaître quatre types principaux de notre espèce. Les opinions énoncées dans ce travail soulèvent une discussion à laquelle prennent part divers membres. Les preuves avancées par l'écrivain, paraissent, les unes insuffisantes : les autres problématiques. La question en litige est encore trop peu avancée pour recevoir une solution.

M. Bonnes appelle l'attention de la Compagnie sur les habitudes de certains animaux. Il cite de curieux exemples et signale les lacunes de la science relativement à cette étude.

M. Mulsant empêché d'assister au commencement de la séance, rend compte des visites officielles faites à l'occasion du jour de l'an, de l'accueil gracieux fait, aux délégués de la Compagnie par M. le Sénateur et des espérances données par ce magistrat d'une allocation plus en harmonie avec les dépenses et l'importance des publications de la Société.

M. Bonnes désirerait voir alors la Compagnie aggrandir le cercle de ses études. La discussion soulevée par l'honorable membre a pour résultat de préciser le but de la Société Linnéenne. Aucune branche des sciences naturelles ne lui est interdite, et, par suite de la connexion étroite qui unit les divers phénomènes de la nature, les sciences sont appelées à se prêter un mutuel secours. Il n'y a donc aucun motif pour exclure des considérations prises dans d'autres sciences, si elles sont de nature à éclairer un point quelconque de nos études spéciales.

Sont admis comme membres de la Compagnie : MM. Missiol, ingénieur attaché à l'Administration des tabacs ; Ludovic de Vauzelles, conseiller à la Cour d'Orléans

Séance du 12 février. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Bonnes prend occasion de cette lecture pour informer la Société que le ministère a envoyé à l'École vétérinaire une caisse de livres. Cet envoi vient à l'appui de la communication qu'il a faite dans la dernière séance et doit nous autoriser à suivre l'exemple donné par l'École.

M. Mulsant promet de s'occuper, sous ce rapport, des intérêts de la Société, dans son premier voyage à Paris.

M. le Président rappelle que la réunion des délégués des sociétés savantes aura lieu à la Sorbonne, dans la semaine qui suivra Pâques, et dans celle qui précédera cette réunion, c'est-à-dire du 20 au 27 mars, aura lieu rue Bonaparte, 44, le Congrès des sociétés savantes organisé par M. de Caumont.

M. Mulsant lit un travail sur les mœurs et habitudes de la Tribu des *Colligères*. Renvoyé à la commission d'impression.

M. Debat demande la parole pour une communication.

Les partisans de la génération spontanée, dit-il, ont trouvé dans M. Trécul un nouvel auxiliaire.

Suivant cet infatigable savant, les granules d'amidon renfermées dans les cellules de quelques figuiers, se transformeraient au bout d'un certain temps, en spores de mucidinées. Cette transformation serait précédée d'une modification profonde dans la nature chimique. La substance amyliacée serait devenue azotée. Si le fait signalé a été exactement décrit, dit M. Debat, il mériterait d'être signalé. Toutefois le rapporteur est disposé à croire qu'il y a erreur d'observation. Cette communication donne lieu à une discussion sur la question si controversée de la variabilité de l'espèce. D'après cette loi, l'espèce paraît immuable, aux yeux de la plupart des naturalistes ; mais les caractères individuels sont susceptibles de varier entre des limites quelquefois assez larges dans une même espèce, et ces variations ont pour causes les influences

locales, d'habitant et de nourriture, soit qu'elles proviennent de causes naturelles, soit qu'elles proviennent de l'industrie humaine. Dans le premier cas, toutes les causes naturelles sont permanentes, les modifications se transmettent par voie de génération, et constituent les différences des races; mais, en général, alors, ces modifications ne touchent à aucun caractère essentiel à l'espèce, qui est toujours facile à déterminer; dans le second cas, l'art humain venant en aide à la nature, peut introduire des modifications plus profondes, qui altèrent notablement la forme du type. Tels sont les croisements d'espèces voisines; les formes créées par les besoins de l'alimentation ou du travail, etc. Mais alors la transmission par voie de génération cesse plus ou moins rapidement, suivant l'étendue des modifications apportées. Tant que la faculté de reproduire le type subsiste, il suffit d'abandonner l'animal à lui-même, ou de le replacer dans ses conditions primitives d'existence, pour voir la forme normale de l'espèce reparaitre, preuve certaine qu'il n'y a pas eu changement d'espèce, création d'espèce nouvelle, mais seulement altération d'une espèce existante. Les mêmes phénomènes s'observent chez les plantes; mais les végétaux possèdent ce que l'on peut appeler une élasticité de type plus grande que les animaux. Pour revenir au type primitif, 12, 15 ou 20 générations successives sont quelquefois nécessaires. Des expériences insuffisantes quant au temps, expliquent l'erreur de certains botanistes, qui ont cru pouvoir transformer de simples variétés en espèces définitives.

A ces considérations directes, M. Bonnes oppose quelques objections.

Les révolutions dont la surface du globe ont été le théâtre, en déterminant certaines conditions différentes, auraient eu pour conséquence, non l'apparition d'espèces tout à fait nouvelles, mais la modification des espèces déjà existantes, et qui auraient survécu à ces cataclysmes.

Ces arguments n'ébranlent pas la conviction des défenseurs de l'immuabilité des espèces.

Les liens de la nature sont invariables. Ce qui se passe aujourd'hui a dû se passer il y a des siècles. On ne nie pas les variations spécifiques dans certaines limites; mais alors il suffirait de revenir aux conditions primitives, pour voir se continuer les types primitifs, tels qu'ils ont été créés. Toute variation profonde, exagérée, aurait eu pour résultat la

stérilité de l'individu transformé. Telle est la loi actuelle. Le nier, c'est rendre la science impossible.

Sont admis comme membres de la Société :

MM. Vernet (Laurent-Denis), ancien pharmacien, propriétaire à Caluire; Perret (Michel), négociant; Bourdin (l'abbé), directeur du séminaire d'Alix.

Séance du 4 mars 1866. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président prend occasion de cette lecture pour appuyer par de nouvelles considérations le principe de l'invariabilité de l'espèce. Le globe terrestre a éprouvé des transformations successives. Les espèces animales étaient appropriées aux conditions dans lesquelles elles devaient vivre. Alors que les mers couvraient la presque totalité de la terre, que l'air, chargé de vapeurs et de gaz délétères, était impropre à entretenir la vie des êtres respirant par les poumons, il n'y avait que des animaux aquatiques; plus tard, quand il y eut un certain nombre de terres émergées, apparurent les animaux de rivages, les reptiles. Enfin quand se montrèrent les continents et que l'air fut devenu respirable, la terre se para d'une flore plus riche, les mammifères et les oiseaux terrestres peuplèrent les champs. Ces faits non contestés, et tant d'autres qu'on pourrait citer, ne démontrent-ils pas clairement, qu'à la suite de chacun des grands bouleversements qui modifiaient profondément les conditions de température, d'habitat, d'alimentation, etc., les espèces existantes sous chaque période précédente ont dû être anéanties, pour être remplacées par des espèces nouvelles, douées d'une organisation adaptée aux exigences du nouveau milieu.

M. le Président donne lecture de la circulaire par laquelle M. le Ministre de l'instruction publique fait connaître aux membres des sociétés

savantes les facultés qui leur sont accordées pour assister à la réunion officielle de cette année.

M. Alexis Forel adresse un Mémoire pour servir à l'histoire des métamorphoses de la *Lithocolletis corytifoliella*. Renvoyé à la commission d'impression.

M. Mulsant annonce la perte regrettable qu'a faite la Société dans l'un de ces membres, M. le docteur Schaum, de Berlin. La Société s'associe aux regrets qu'inspire la perte de cet entomologiste célèbre par son activité, ses voyages et ses travaux.

M. le docteur Jutet signale, dans les Mémoires de la Société des sciences d'Aix, un discours dans lequel le président de cette Compagnie insiste sur les avantages qu'un système de liberté largement étendue, peut apporter au sein des sociétés savantes.

Le tome 13 des Annales est distribué aux membres présents.

Sont nommés membres de la Compagnie : MM. Grand (Julien), maître de forges, à Oullins ; Pichat (Emmanuel), négociant, à Lyon ; Murret (l'abbé Elisée), vicaire à Thoissay ; Barthe, négociant à Lyon.

Séance du 16 Avril 1866. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président rend compte des réunions des délégués des sociétés savantes à Paris, et de la séance présidée par Son Excellence le ministre de l'instruction publique, M. Duruy.

MM. Chaurand, Hoffet et Beckensteiner étaient, avec M. Mulsant, les représentants de la Compagnie.

M. Rey, l'un de nos membres, a été honoré d'une médaille d'argent, pour ses beaux travaux entomologiques, et la Société elle-même a reçu une troisième médaille de bronze.

Le lendemain de la distribution des récompenses, huit des délégués des sociétés savantes, au nombre desquels se trouvait M. Mulsant, ont été présentés à Sa Majesté l'Empereur, qui s'est entretenu avec chacun d'eux en particulier, et a témoigné le plus vif intérêt pour les progrès des travaux scientifiques et le développement des sociétés qui en font leur objet spécial.

M. le Président présente à la Société un Essai de classification des Oiseaux-mouches, fait avec la collaboration de MM. Verreaux frères, de Paris. M. Mulsant entre à ce sujet sur les bases de cette classification, qui semble être en harmonie avec les mœurs et les habitudes de ces êtres emplumés.

Sont nommés membres de la Compagnie: MM. Gensoul (Paul), négociant, à Lyon; Bonnefoy (le docteur), médecin, à Saint-Genis-Laval; Malachard (le docteur), (Jean-Baptiste), de Lyon; Darnat (Pierre), négociant à Lyon.

Séance du 14 Avril 1866. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Président, sur la demande de plusieurs membres, propose une légère modification à quelques articles du règlement. A la suite d'une discussion à laquelle prennent part diverses personnes, sont arrêtées les décisions suivantes :

La contribution annuelle est payable au commencement de chaque année pour les membres faisant déjà partie de la Société.

Quant aux membres reçus dans l'année courante, à partir de janvier, ils doivent leur annuité en recevant le diplôme. Toutefois, les membres admis après les vacances, c'est-à-dire en novembre et septembre, ne sont tenus de payer qu'au mois de janvier suivant.

L'ordre du jour appelle la fixation de la localité pour la promenade

champêtre, et la détermination du jour où elle aura lieu. On arrête que cette fête aura lieu de 17 juin, à Saint-Rambert, en Bugey.

M. Mulsant donne lecture d'une traduction de l'ouvrage publié en latin, en 1555, par Jean Du Choul, sur le mont Pilat. Cet opuscule est curieux en ce qu'il montre combien les connaissances humaines étaient peu avancées à cette époque, relativement aux phénomènes naturels les plus simples.

Sont admis comme membres de la Compagnie : MM. Gautier (Louis), propriétaire à Oullins ; Faure (Félix), négociant et membre de l'administration des hospices.

Séance du 11 Juin. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Hedde appelle l'attention de la Compagnie sur deux découvertes connues déjà par la voie de quelques journaux : l'une et celle d'un mammoth, trouvé en état de bonne conservation sous les glaces sibériennes en 1864. Une commission de l'Académie de Saint-Petersbourg envoyée sur les lieux fournira sans doute une connaissance plus approfondie sur les mœurs de ce contemporain des hommes des premiers âges, et spécialement sur son genre de nourriture. L'autre découverte est celle d'un ossuaire riche en squelettes du Dronte, espèce d'oiseau perdue depuis un siècle, et dont il ne restait à Londres que des débris trop incomplets pour en pouvoir faire une description fidèle. Le Dronte a-t-il définitivement disparu ? Si on ne le trouve plus dans l'île Maurice ou autres îles voisines, Madagascar, dont la faune est encore si peu connue, n'en renferme-t-elle pas encore des représentants vivants ?

La Société remercie M. Hedde de ces communications qui soulèvent des discussions intéressantes, mais qui laissent des problèmes à résoudre, faute de preuves à l'appui.

M. Hoffet mentionne quelques mémoires intéressants insérés dans le journal *Isis*. L'un d'eux donne des détails sur l'organisation des Méduses et sur leur mode de nutrition. Un autre travail a pour objet les mouches dont les larves se nourrissent de cadavres.

M. Mulsant fait observer que dès que les chairs commencent à subir quelque altération, elles attirent des diptères dont la mission est de déposer dans leur sein des œufs destinés à donner le jour à des larves chargées de les faire disparaître. Quelquefois même la nature se sert de mouches ovo-vivipares pour arriver plus promptement à son but. Pendant l'été, il est rare que les cadavres de l'espèce humaine n'emportent pas dans la tombe des paquets d'œufs déposés principalement sur les membranes muqueuses. Ces œufs éclosent après l'inhumation, et les larves dévorent les tissus. Et, lors même que le corps déposé dans la terre ne recèlerait pas déjà les germes destructeurs, souvent ils n'échappent pas à la voracité des larves qui se frayent un passage, malgré les obstacles. Il rappelle que le corps du compagnon du malheureux Giraud, surpris par un éboulement à vingt-cinq pieds de profondeur, avait attiré dans le lieu sablonneux où il avait trouvé la mort, diverses espèces de ces mouches amies des cadavres, et qui bourdonnaient autour du puisatier resté vivant dans cet abîme. M. Bachelet n'admet pas que les explications données par M. Mulsant soient conformes aux faits. Lorsqu'on est obligé de déterrer un cadavre pour une autopsie, le corps est en général dans un état de décomposition plus ou moins avancé ; mais il n'y a aucune trace de larves ni de leurs ravages. La décomposition organique commence presque aussitôt après la mort : Des larves pourraient-elles vivre au sein d'éléments aussi délétères ? Peut-on admettre qu'elles puissent pénétrer à une grande profondeur, et percer les parois des cercueils qui pendant un temps protègent les corps confiés à la terre. Sans se prononcer d'une manière explicite, les objections de M. le docteur Bachelet semblent d'un grand poids dans la question.

M. Mulsant lit un mémoire sur les mœurs et habitudes des Malachies, travail fait en commun avec M. Rey.

M. Millière absent de Lyon depuis longtemps, propose une rectification au procès-verbal du 10 juillet de l'année dernière. M. le docteur

Perroud, en donnant quelques détails sur les larves rejetées par l'estomac d'un enfant, se serait demandé si ces larves n'appartenaient pas à des fausses chenilles : Le doute, ajoute M. Mollière, n'est pas possible ; car j'ai achevé l'éducation de ces larves qui ont produit une *tinea erinella*, montrée à M. Perroud.

Sont admis au nombre des membres de la Société : MM. Dubouis (Eugène) ; Bazin, droguiste ; Tissot (Auguste), brasseur à Vaise ; Gourdan (Jean), propriétaire à Chaponost (Rhône).

Séance du 9 juillet 1866. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président rend compte de l'excursion champêtre du 17 juin dernier. L'incertitude du temps avait retenu chez eux un grand nombre de membres qui comptaient prendre part à cette fête. Ceux qui ont eu le courage de braver les menaces d'une pluie torrentielle, ont eu après le déjeuner, pris à Saint-Rambert, le plaisir de voir les nuages se dissiper, le beau temps se lever, et leur procurer jusqu'au diner, tous les agréments d'une promenade charmante et fructueuse en conquêtes de tous genres.

M. le Président annonce la perte de deux de nos membres : MM. Decurel, maire de Limonest, et l'abbé Bravais, mort dans les environs de Toulon, où il était allé passer quelques semaines de la belle saison.

M. Bonnes fait connaître aux membres qui l'ignoraient que les Annales des sciences naturelles ont publié récemment des planches remarquables sur l'ostéologie du Dronte. Cette remarque fournit à M. Mulsant l'occasion de tracer, en quelques mots, l'historique des races perdues contemporaines de l'homme primitif.

M. le docteur Jutet entre dans quelques détails sur divers travaux

insérés dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Toulouse. Il signale une étude sur le balancement des organes, en botanique; une autre sur les vers intestinaux, et deux travaux: L'un sur la régénération des os; l'autre, sur les analogies du sternum chez les vertébrés. Ces deux derniers sont l'objet d'une discussion intéressante, dans laquelle M. Mulsant entre dans quelques considérations générales résumant des faits les mieux établis sur les points de la science.

M. Bonnes présente à la Compagnie un certain nombre d'individus des criquets, connus sous le nom de Sauterelles de passage, qui ont exercé de si grands ravages en Algérie durant cette année. A ces insectes étaient adjoints un certain nombre de nids recelant la ponte de ces redoutables Orthoptères. Ces nids, déposés dans la terre, sont d'une forme tubulaire, et leur paroi interne est tapissée d'une multitude d'œufs agglutinés.

M. Bonnes expose aux yeux de la Compagnie le nouvel Atlas des plantes fourragères publié par M. Ansbergue, atlas dans lequel les végétaux sont figurés par un procédé particulier, inventé par l'auteur. L'examen de ce travail est confié à M. Debat.

Sont admis au nombre des membres de la Compagnie: MM. Caumont (Alfred), et Sonthonax (Léon), de Lyon.

Séance du 13 août 1866. — PRÉSENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. Mulsant offre à la Société le second volume de son *Histoire naturelle des Punaises de France*, travail fait en commun avec M. Rey, et son *Essai de classification méthodique des Trochilidés*, fait en collaboration avec MM. Verreaux frères.

M. Debat lit le rapport suivant sur l'ouvrage de M. Ansbergue :

« La Société Linnéenne ayant pour but les diverses branches de l'histoire naturelle, a toujours accueilli avec faveur tout ce qui tend à vulgariser les conquêtes de la science. A ce titre, M. Ansbergue a bien mérité des amis de la botanique. L'on sait combien les reproductions fidèles des végétaux sont difficiles à obtenir, et par suite, onéreuses au budget assez souvent modeste du savant. Combinant avec bonheur les procédés de la photographie et de l'impression sur pierre, M. Ansbergue pourra publier, à un prix modéré, des dessins irréprochables au point de vue de l'exactitude. Il y a quelques mois, ce botaniste présentait à la Société un spécimen de ses travaux, et cet heureux début avait valu à son auteur de chaleureux encouragements ; aujourd'hui, c'est un album très-complet des plantes fourragères qu'il livre aux botanistes. On peut assurer, dès à présent, que l'inventeur a su triompher de presque toutes les difficultés du sujet ; s'il est téméraire de prétendre que les résultats obtenus ne seront point dépassés, on doit les considérer néanmoins, comme très-rapprochés de cette limite de perfection relative à laquelle peut atteindre l'industrie humaine. Ce n'était cependant pas chose facile que de faire ressortir avec vérité la texture de certains organes. Des capitules, par exemple, dans les *Carduacées* et autres familles de la classe des composées, presque toujours les fleurs et les feuilles, soit que l'on considère la disposition de leurs diverses parties, soit que l'on tienne compte de l'inflorescence ou de phyllotaxie, sont reproduites avec bonheur. Enfin, la physionomie de la plante, son port, sont allure, son fidèlement exprimés.

« Dans une introduction placée en tête du volume, M. l'ingénieur Bonnet a parfaitement caractérisé, selon nous, l'importance du nouveau procédé. Les planches, quelle que soit leur exactitude, ne peuvent tenir lieu de la plante elle-même. L'herbier, sera toujours, pour le naturaliste, un accessoire indispensable. C'est que dans les reproductions photographiques les plus parfaites, on regrette l'absence de certains caractères qui ont une grande importance, et que l'art est impuissant à révéler. Ce point de vue a été très-bien apprécié par M. Bonnet : il est inutile d'y insister. Mais il en est d'autres qui méritent quelques observations.

« Dans l'intérêt de la publication, M. Ausbergue a fait un choix

dans la flore. Cette méthode nous paraît bonne à suivre, mais à la condition que le cadre soit rigoureusement tracé. M. Ausbergue n'a-t-il pas étendu trop largement la dénomination des plantes fourragères ? En se bornant aux types exclusivement cultivés dans nos prairies soit artificielles, soit naturelles son travail, plus réduit, n'aurait-il pas offert une utilité plus réelle aux cultivateurs et aux agronomes ? A part cette critique de détail, l'idée qui a présidé au travail est sage, et nous espérons que cette première série sera suivie d'autres, consacrées aux plantes alimentaires pour l'homme, aux plantes médicinales, aux plantes industrielles, aux plantes d'ornement, etc.

« Quelle devrait être dans chacune de ces catégories la classification admise ? Ici, nous n'approuvons le plan suivi par l'auteur, bien qu'il ait l'approbation de M. Bonnet. Chacune de ces collections ayant une utilité spéciale ; c'est à cette dernière considération qu'il faut, ce nous semble, avoir égard, pour classer les sujets figurés. Qu'il s'agisse de plantes industrielles, par exemple, l'adoption de la classification scientifique introduirait le chaos le plus complet. C'est l'ordre alphabétique des industries qu'il faut adopter, en réunissant ensemble les végétaux employés dans chacune d'elles. Dans l'Album des plantes fourragères, au classement méthodique en thalamiflores, corolliflores, etc., il y aurait eu avantage d'en substituer un différent, en tenant compte de la nature des sols, de la diversité des cultures, de la vitalité de la plante, etc.

« Il serait à désirer que chaque espèce ait sa planche spéciale et soit reproduite sous ses divers états, en fleurs et fruits. On aurait ainsi une figure plus complète, et, en outre, les mêmes planches pourraient être utilisées dans des collections diverses, si le même végétal doit être étudié sous divers points de vue.

« Telles sont les quelques observations que nous a suggérées la publication de M. Ausbergue. Nous désirons qu'il y voie un témoignage de l'intérêt qu'ont excité ses travaux, et qu'il continue à parcourir résolument la voie que lui a conquise sa persévérance. »

M. Debat lit ensuite un travail sur la cellule végétale. Renvoi à la Commission de publication.

M. le docteur Bachelet présente un spécimen de raisins malades; ils lui sont adressés par un propriétaire, qui a cru y découvrir la présence d'animaux parasites. Plusieurs membres prennent la parole et n'ont pas de peine à établir que les êtres vivants aperçus sont entièrement étrangers au développement du fléau. Le dépôt blanchâtre qui se voit à une certaine période sur la plante malade, n'est en aucune façon un produit animal; c'est un cryptogame de la classe des cysiphes, analogue à ceux qui déterminent la maladie du blanc, chez les rosiers, les pois, etc. Le cryptogame est-il la cause réelle de la maladie, ou seulement un de ses symptômes? Les avis se divisent sur cette question. Les uns, croient à une influence extérieure miasmatique: d'autres admettent une prédisposition malade dans la plante, surexcitée par une cellule forcée. La Société ne se prononce pour aucune de ces deux opinions. Le seul point qui paraît incontestable, c'est que le cryptogame parasite, qu'il soit ou non le principe de la maladie, contribue à la répandre, par la dissimulation de ses spores innombrables.

Séance du 12 novembre 1866. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président donne communication aux membres de l'invitation qui leur est faite, de prendre part aux séances des Congrès scientifiques qui doivent avoir lieu: l'un à Aix, en Provence; l'autre à Saint-Petersbourg.

M. Mulsant lit la description d'une espèce nouvelle d'Oiseau-mouche: désignée sous le nom de *Diphlogena Traviesi*, travail fait en collaboration avec MM. Verreaux, et fait passer sous les yeux le magnifique dessin représentant cet oiseau. Renvoyé à la commission d'impression.

M. Debat fait connaître aux membres qui l'ignoraient, un intéressant article extrait du Répertoire de Pharmacie du mois d'octobre dernier. L'auteur a découvert dans la craie une assez grande quan-

tité d'organismes vivants. Leur petitesse extrême défie toute observation, en ce qui concerne leur constitution intime; mais il résulte de plusieurs expériences faites par l'auteur, qu'ils jouent le rôle de ferments actifs.

Cette communication donne à M. Mulsant l'occasion de rappeler l'existence des infusoires fossiles dans certains terrains presque entièrement composés de leurs dépouilles siliceuses, et du transport par les vents et les orages, d'infusoires dans des localités très-éloignées. Toutefois ces faits faciles à observer n'ont rien de commun avec la nouvelle découverte signalée plus haut. Elles tendent à faire admettre que certains organismes inférieurs placés dans des conditions impropres à conserver la vie, recèlent cependant une puissance d'énergie vitale qu'on était loin de soupçonner, puisqu'elle se serait conservée pendant des milliers d'années.

M. Debat promet de tenir la Société au courant des observations subséquentes de l'auteur dont il a parlé.

M. le docteur Jutet donne quelques détails sur divers travaux plus ou moins importants produits par la Société Linnéenne de Normandie.

M. Mulsant lit une notice biographique sur M. Ecoffet, qui savait allier à des fonctions importantes, le goût le plus prononcé pour les sciences naturelles. Renvoi à la Commission d'impression.

M. Mulsant présente à la Compagnie une suite de ses travaux sur les *Coléoptères de France*, la tribu des SCUTICOLLES, travail fait en commun avec M. Rey. Renvoi à la Commission d'impression.

Sont admis comme membre de la Société, MM. Bovagnet, négociant; Bourdon, négociant; Darfeuille, architecte; Commerson (Paul), chef de bataillon au 43^e de ligne; Bernard (Maurice); Gillet (Joseph), chimiste; Thevenin, conseiller à la cour impériale, tous de Lyon, ou y résidant.

Séance du 10 décembre 1866. — PRÉSIDENCE DE M. MULSANT.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

A l'occasion de la lecture du procès-verbal, M. l'abbé Girodon se

rappelle avoir lu une note concernant la découverte d'infusoires vivants, dans la tourbe, à une grande profondeur.

M. le Président fait part à la Société de la perte qu'elle a faite de l'un de ses membres les plus honorables, dans la personne de M. le marquis da Via, ancien sénateur de Bologne. Il fait espérer une notice sur la vie de ce savant regretté.

M. le Président offre à la Société, de la part de M. Léon Olph-Galliard, un opusculé traduit de l'allemand de M. Brehm. Ce travail a pour but d'établir que la taupe se nourrit exclusivement de Lombrics. M. Mulsant ne pense pas que l'auteur soit dans le vrai. La taupe dévore toute espèce de larves, surtout celles connues sous le nom de *Vers blancs*, servant à reproduire les hannetons.

Lors de l'inondation de la Saône, en 1840, les prairies voisines restèrent en partie sous les eaux pendant trois semaines; la plupart des taupes furent noyées: les vers blancs s'enfoncèrent dans le sol et résistèrent à l'action des eaux. L'année suivante, les prairies subirent une diminution très-notable dans le rendement de leurs produits.

Toutefois il serait à désirer que des observations prises sur les matières contenues dans l'estomac de la taupe nous éclairassent sur le régime de son alimentation. On reconnaîtrait sans doute alors que ce petit mammifère fouisseur est plus utile que nuisible. S'il coupe les racines de nos plantes en construisant ses galeries, il détruit des invertébrés souterrains auxquels nous serions impuissants à faire la guerre. Par là, disparaîtrait le préjugé qui pousse à la destruction de cet animal, dont la trop grande multiplication seule est nuisible à nos récoltes.

M. le docteur Jutet appelle l'attention de la Société sur divers travaux contenus dans les Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.

M. le Président invite les membres à vouloir bien se réunir le 1^{er} janvier, à onze heures, dans le lieu des séances, pour les visites officielles du jour de l'an.

Sont admis au nombre des membres de la Société: MM. Charveriat (Léon); Desportes (Joseph); Genevet (Antoine), de Lyon, et Thivel (Antonin), de Tarare.